

LE TOUR D'HORIZON (RANDONNÉE PÉDESTRE SANS BAGAGES)

Lapoutroie



 [03 89 78 35 20](tel:0389783520)

@ Contacter l'établissement
 www.horizons-alsace.com

**28 rue du Général Dufieux
68650 Lapoutroie**

+ Descriptif

Dans la Vallée de Kaysersberg, entre vignoble et montagne, une randonnée pédestre en liberté vous invite à l'évasion et à la découverte des richesses culturelles et naturelles de cette verte vallée. Vous randonnerez dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, en moyenne montagne, sur des sentiers balisés et tracés.

Véritable « best seller » d'Horizons Alsace, cette randonnée remporte depuis 30 ans l'engouement général de tous les participants.

Niveau : Le circuit des randonnées sélectionnées est adapté à toute personne de bonne condition physique. Possible toute l'année.

Durée des randonnées : 12 à 23 km par étape soit 4h à 6h30 de marche par jour – de 500 à 830m de dénivelé.

Équipement nécessaire : Bonnes chaussures de marche (éviter les chaussures neuves), protection de pluie, petit sac à dos isotherme pour le nécessaire de la journée ainsi que le panier repas, gourde, couverts, maillot de bain pour profiter de la piscine de quelques hôtels et petite pharmacie.

Horaire(s) d'ouverture

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Lundi de à

Mardi de à

Mercredi de à

Jeudi de à

Vendredi de à

Samedi de à

Dimanche de à

+ Tarifs

A partir de (€) : 260

Le forfait comprend :

Pour un séjour 3 jours / 2 nuits: 2 nuits en hôtel 2 ou 3 étoiles, 1 jour de marche avec 1 panier repas, 1 dîner, le transfert gare-hôtel / hôtel-gare ou le parking voiture, le transport des bagages d'un hôtel à l'autre, le dossier de randonnée (descriptif + carte d'une échelle 1/25000) déposé au premier hôtel du circuit et le service de réservation. Possibilité de formule de 3 à 6 nuits avec supplément.

Le forfait ne comprend pas :

Un dîner dans l'une des localités du vignoble pour un séjour de 2 à 4 nuits / deux diners pour un séjour de 5 à 7 nuits, les boissons, les dépenses d'ordre personnel, le transport domicile-gare de Colmar, la taxe de séjour à régler en sus sur place.